

Jumelages théâtres-bibliothèques, deux directions du ministère de la culture s'allient

Jean-Claude Van Dam
(direction du Livre et de la Lecture)

Jean-Claude Van Dam

Lorsqu'en 1995, la Direction du Livre et de la Lecture et la Direction du Théâtre et des Spectacles ont invité des bibliothèques et des théâtres à se jumeler, il s'agissait d'accompagner et d'amplifier des partenariats déjà engagés dans des villes où s'était déjà opérée une rencontre entre des bibliothécaires et des compagnies, où déjà s'étaient éprouvées des pratiques communes, où s'étaient construits des projets d'action culturelle.

Quels sont donc les enjeux, le terrain, les objectifs communs qui peuvent inviter ces deux institutions à œuvrer ensemble ? Pour la direction du Livre et de la Lecture, il y a tout d'abord une réflexion sur les bibliothèques, l'évolution de leurs missions, leurs ambitions culturelles, leurs places dans les dispositifs d'action culturelle et les responsabilités qui sont les leurs, face à la création littéraire, compte tenu de leur impact social et de l'ampleur des moyens qu'elles mobilisent.

La bibliothèque et le théâtre sont les deux lieux du texte. Pourtant, ils sont souvent éloignés l'un de l'autre : institutions aux statuts administratifs et aux tutelles différents, cultures professionnelles quelquefois éloignées, histoires aussi décalées.

Il suffit de songer que le théâtre, depuis Vilar puis la décentralisation, a intégré les objectifs de démocratisation culturelle et d'élargissement des publics tandis que les bibliothèques, historiquement marquées par leurs fonctions patrimoniales et documentaires, n'ont véritablement opéré cette transformation que depuis la fin des années 70. Aussi, à l'époque de Malraux, est-ce autour du spectacle vivant, plus que du livre, que se sont ordonnées les Maisons de la Culture et que s'est confortée la légitimité des politiques culturelles.

La bibliothèque rassemble les textes, elle les ordonne, les conserve, les offre à ses lecteurs. Elle est un espace de mémoire, mais aussi et c'est ce qui s'affirme aujourd'hui, de rencontres, de médiation. Sa responsabilité est d'offrir au texte une chance de rencontre avec son lecteur, de proposer au lecteur le risque de découvrir un texte en l'accompagnant.

Pour être partagés, le livre et le texte peuvent être présentés, lus, mis en scène et en espace. C'est là le point de rencontre du bibliothécaire et du comédien.

C'est là que peut s'opérer une démarche commune vers le public.

La médiation, en matière de lecture, est une expérience, une émotion partagée. Le passage du texte lu au texte dit, du livre ouvert à la voix, du texte couché à la mise en espace, en un mot, du texte écrit (littéraire ou dramatique) à la représentation, est un moyen fort de partager cette émotion et de susciter le désir d'appropriation du texte.

La lecture porte un paradoxe. Elle est à la fois un parcours et un acte intime et solitaire. Mais elle est aussi l'objet de partage, de médiation, de parole, de représentation. La bibliothèque, aussi bien que le théâtre, sont les lieux de ce paradoxe.

Il y a longtemps que le conteur a pris place dans les bibliothèques. L'essor des sections enfantines et de la littérature pour enfants lui doit beaucoup.

Je pense que, d'une certaine manière, il en va de même pour le comédien.

De la même manière, la lecture théâtrale, la petite forme, la mise en espace peuvent s'opérer sur la littérature, le roman, la poésie, la nouvelle. Elles s'adressent à des adolescents, des adultes, des enfants, des lecteurs confirmés ou occasionnels. Elles peuvent se faire dans la bibliothèque ou dans le lieu théâtral mais aussi hors les murs, dans les établissements scolaires, les quartiers, voire les appartements. Elles peuvent donc être un vrai projet d'ouverture au public.

Le théâtre offre à la bibliothèque et au livre, une capacité d'intervention susceptible d'éveiller la curiosité des lecteurs réels ou potentiels autour des textes littéraires ou dramatiques.

Disons un mot précisément de la littérature dramatique. Son lectorat est faible, sa production confidentielle. On lit peu le théâtre, moins le théâtre contemporain. Il s'agit donc de faire connaître les œuvres et les auteurs. Les bibliothèques publiques peuvent agir en constituant les collections, en ayant des politiques d'acquisition en ce domaine et en promouvant des textes. Il s'agit là d'un vrai soutien à l'édition théâtrale et d'une contribution à la mise en œuvre d'une "filiale-texte" dans la politique de diffusion théâtrale.

Journées d'études et de rencontres, 1997